



Kiwi

N°21
05/10/2023



Animateur filière

Emmanuelle MARCHESAN
FREDON 47
e.marchesanfredonaqui@laposte.net

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Kiwi

- **PSA** : risque durant la récolte et la défeuillaison.
- **Punaises phytophages** : présence d'adultes et de larves. Quelques dégâts sur fruits visibles.
- **Drosophila suzukii** : les captures restent faibles.

Organisme de quarantaine *Aleurocanthus spiniferus* (aleurode épineux du citronnier) : consulter l'encadré à la fin du bulletin. Une fiche d'alerte est disponible sur le lien suivant : [Fiche d'alerte phytosanitaire *Aleurocanthus spiniferus*](#)



Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Kiwi N°X du
JJ/MM/AA »



• Données météorologiques

Durant le mois de septembre, excepté sur la période du 21 au 24, les températures moyennes journalières ont été au-dessus des normales de saison avec des maximales proches à supérieures à 30°C voire à 35°C. Les pluies souvent orageuses ont apporté 50 à 100 mm selon les secteurs et jusqu'à 140 mm dans les Pyrénées-Atlantiques.

Depuis début octobre, les températures sont toujours supérieures aux normales de saison. De très faibles pluies ont été enregistrées localement le 3 octobre (0 à 1.4 mm). Pour les prochains jours le temps devrait encore être chaud et sec. A partir de la fin de semaine prochaine, les conditions pourraient être plus humides et perturbées.

Prévisions du 6 au 12 octobre (source : MétéoFrance)

	VENDREDI 06	SAMEDI 07	DIMANCHE 08	LUNDI 09	MARDI 10	MERCREDI 11	JEUDI 12
Ste Livrade sur Lot (47)	 7° / 29° ◀ 10 km/h	 7° / 30° ◀ 10 km/h	 9° / 31° ▼ 15 km/h	 12° / 29° ▼ 10 km/h	 11° / 29° ◀ 10 km/h	 12° / 30° ▼ 15 km/h	 15° / 30° ▼ 15 km/h
Pompignac (33)	 11° / 27° ◀ 10 km/h	 11° / 28° ◀ 10 km/h	 13° / 30° ▼ 15 km/h	 10° / 28° ▼ 10 km/h	 11° / 28° ▼ 10 km/h	 12° / 29° ▼ 15 km/h	 14° / 29° ▼ 15 km/h
Bergerac (24)	 4° / 28° ◀ 10 km/h	 4° / 29° ▼ 10 km/h	 5° / 31° ◀ 15 km/h	 8° / 29° ◀ 10 km/h	 9° / 29° ◀ 10 km/h	 10° / 30° ▼ 15 km/h	 12° / 30° ▼ 15 km/h
Jonzac (17)	 7° / 27° ◀ 10 km/h	 8° / 29° ◀ 10 km/h	 10° / 30° ▼ 15 km/h	 11° / 28° ▼ 10 km/h	 11° / 28° ◀ 10 km/h	 13° / 29° ▼ 15 km/h	 15° / 29° ▲ 15 km/h
Orthez (64)	 10° / 30° ☺ 5 km/h	 11° / 33° ◀ 10 km/h	 10° / 33° ▼ 10 km/h	 13° / 29° ▲ 10 km/h	 12° / 29° ▼ 10 km/h	 12° / 30° ▼ 10 km/h	 12° / 32° ▲ 10 km/h

• Stades phénologiques

Maturation du fruit.

• *Pseudomonas syringae* pv. *Actinidiae* (PSA)

Les périodes humides sont particulièrement favorables aux contaminations bactériennes, les plaies de cueillette et de chute des feuilles constituent des portes d'entrée pour la bactérie.

Evaluation du risque

La récolte et la chute des feuilles représentent des périodes à risque.

Mesures prophylactiques :

Afin de limiter les risques de contaminations, il faut éviter (dans la mesure du possible) de réaliser les opérations qui contribuent à ouvrir des voies d'entrées pour la bactérie par temps humide et protéger rapidement les plaies occasionnées.

 Consultez la fiche « [Bactérie responsable du chancre bactérien du kiwi \(PSA\)](#) » du [Guide de l'Observateur](#)

• Punaises phytophages

Sur notre réseau de piégeage punaise diabolique *Halyomorpha halys*, des captures d'adultes et de larves sont enregistrées. Une remontée des prises est notée depuis la deuxième semaine de septembre, les punaises ont commencé à chercher des abris pour hiverner et sont particulièrement sensibles à la phéromone d'agrégation contenue dans les pièges. La proportion d'adultes est maintenant supérieure à la proportion de larves.

En parcelles, des adultes et des larves de punaises diaboliques sont observés ainsi que quelques dégâts sur fruits.



Larve de punaise diabolique

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)



Dégâts de punaise sur fruit

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)



[Consultez la fiche « Punaises phytophages » du Guide de l'Observateur](#)

- **Cochenille blanche**

En parcelles de référence, quelques boucliers de cochenille blanche sont observés sur fruits.



Boucliers de cochenille blanche sur fruit

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

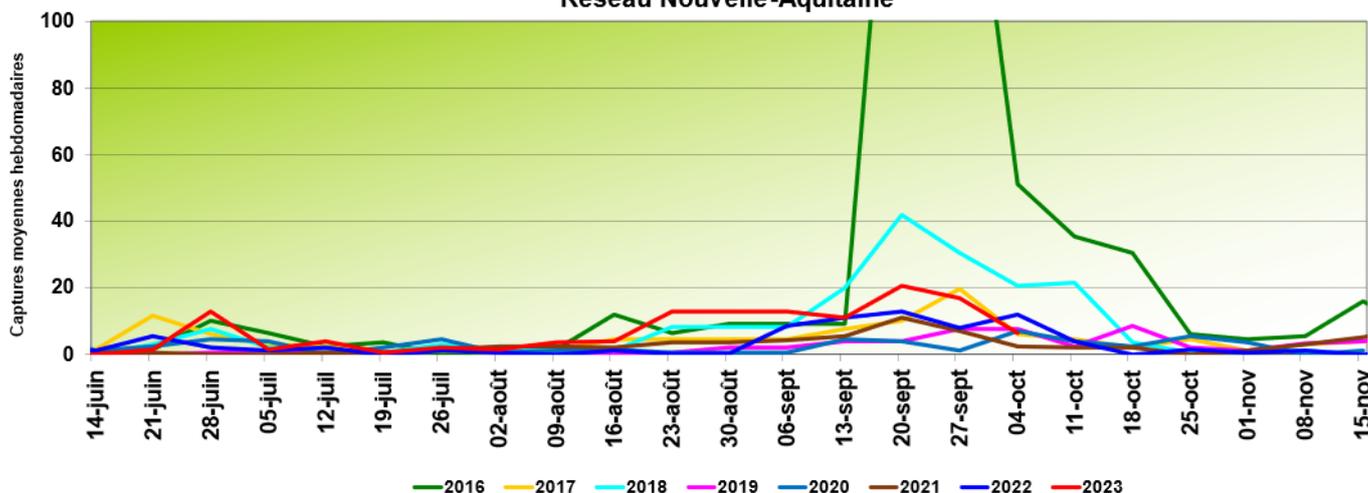
[Consultez la fiche « Cochenilles » du Guide de l'Observateur](#)

- ***Drosophila suzukii***

Sur notre réseau de piégeage *Drosophila suzukii*, les captures restent relativement faibles.

Aucun dégât n'a été observé sur kiwi.

**D.suzukii - Comparaison pluriannuelle des piégeages moyens - KIWI
Réseau Nouvelle-Aquitaine**



Mesures prophylactiques :

Les mesures prophylactiques telles que la destruction des fruits atteints afin de limiter son développement sont à privilégier.

[Consultez la fiche « Drosophile suzukii » du Guide de l'Observateur](#)

• Auxiliaires

Les auxiliaires observés actuellement en parcelles sont des araignées, des chrysope et des acariens prédateurs.



Jeune larve de chrysope sortie de l'œuf
(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)



Acarien prédateur *Trombidium sp*
(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

📖 Consultez la fiche « [Les auxiliaires](#) » du Guide de l'Observateur

Guide de l'observateur Fruits à pépins pour vous aider

Un guide de l'observateur fruits à pépins a été édité par le réseau des BSV Arboriculture fruitière Nouvelle-Aquitaine. Il permet de mettre en place des observations sur votre exploitation, avec des protocoles d'observations pour chaque pathogène, des détails et photos d'identifications, des astuces d'observations et des éléments de comparaison avec d'autres pathogènes. Vous y trouverez aussi des informations sur les facteurs favorisant le pathogène et les méthodes prophylactiques à mettre en place pour limiter l'installation ou le développement du pathogène. Ce guide est composé à la fois :

- de fiches générales qui rappellent les bonnes pratiques d'observations, les outils d'aides à l'analyse de risque (modèles, grille de risques...),
- de fiches individuelles par bio-agresseur qui permettent d'identifier les bio-agresseurs et leurs symptômes, d'éviter les confusions, ... pour affiner l'analyse de risque et la gestion des parcelles.

Vous pouvez **télécharger le guide complet et/ou les fiches individualisées par pathogène** : [Guide observateur fruits à pépins](#)

Aleurocanthus spiniferus (aleurode épineux du citronnier)



Adulte, larves et face inférieure d'une feuille de Citrus infestée (Source : site internet OEPP)

Originaire du Sud-Est de l'Asie et déjà présent dès 2008 en Europe suite à son introduction en Italie, l'aleurode épineux du citronnier a été officiellement détecté pour la première fois en France métropolitaine en juin 2023 dans le Gard et l'Hérault (Occitanie), sur diverses espèces végétales. Les agrumes sont ses hôtes majeurs, mais il s'attaque à de nombreuses autres espèces végétales cultivées ou spontanées, telles les cultures fruitières (pommier, poirier, cognassier, prunier, pêcher, abricotier, figuier, kaki, ...), la vigne et diverses essences forestières ou ornementales telles que l'aubépine, le laurier-cerise, le rosier, l'arbre de Judée, le lierre ...

Description :

Les larves sont regroupées en colonies immobiles sur la face inférieure des feuilles. Elles sont de petite taille (entre 0,3 et 0,8 mm) et de couleur noires avec une marge blanche constituée de courts filaments de cire. Les adultes possèdent des ailes gris-bleu avec des points blancs et ne mesurent pas plus de 1,7 mm.

Symptômes :

L'aleurode épineux peut provoquer des déformations, des jaunissements ou des taches sur feuilles accompagnés d'une production abondante de miellat sur feuilles et tiges empêchant la photosynthèse et la respiration de la plante, et attirant les fourmis ce qui favorise le développement de fumagine (moisissure noire) puis la chute des feuilles et l'affaiblissement généralisé de la plante pouvant conduire à sa mort.

Réglementation et lutte phytosanitaire :

Du fait de sa dangerosité notamment pour la production d'agrumes, cet aleurode est considéré comme **organisme de quarantaine** dans l'Union européenne (règlement (UE) 2016/2031 et règlement d'exécution (UE) 2019/2072), dont l'introduction et la dissémination sont interdites sur l'ensemble du territoire.

La capacité de détection précoce de cet insecte permettra de limiter son risque de diffusion très rapide.

Un plan de surveillance officielle renforcé (inspections visuelles) est mis en œuvre sur l'ensemble du territoire de Nouvelle-Aquitaine.

L'ensemble des exploitants agricoles et particuliers sont invités à contribuer activement à cette surveillance.

Tout symptôme évocateur de sa présence **doit être immédiatement déclaré en joignant des photos au service officiel (DRAAF/SRAL NA) par courriel à l'adresse suivante :**

sral.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Kiwi sont les suivantes : Cadralbret, CDA 47, FREDON 47, FREDON 64, Garlanpy, SAPA Rouquette, SCAAP Kiwifruits de France, Vallée du Lot

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".